



La Roue libre de Thau

contact@larouelibredethau.org

Tél. 06 12 12 42 23

www.larouelibredethau.org

chez V. Bourrat, 29 rue Honoré Euzet 34200 Sète

Sète, le 27 avril 2020

Monsieur le Président, Monsieur le Maire,

Le vélo est un mode de déplacement particulièrement adapté à la situation actuelle et à celle prochaine du déconfinement. Non seulement les déplacements à vélo permettent de maintenir les mesures de distanciation nécessaires pour se prémunir de tout rebond du virus, mais ils sont également bon pour la santé, pour l'environnement et, de plus, économes.

Lors du prochain déconfinement, nous risquons de constater une désaffection accrue des transports en commun au profit d'une explosion de l'usage de l'automobile avec ses conséquences néfastes en termes d'encombrement et de santé publique.

C'est pourquoi la Roue libre de Thau estime indispensable d'encourager l'usage du vélo comme outil de mobilité dans la période actuelle. A cette fin, elle propose la création de **pistes cyclables temporaires** afin de promouvoir les déplacements à vélo sur de courtes distances. Ces aménagements permettront de sécuriser les déplacements à vélos sur les principaux axes de circulation, en général liaisons intra-urbaines de raccordement des pistes cyclables extra-urbaines. En effet, un frein important à l'usage du vélo est l'appréhension de circuler parmi les voitures.

Rappelons les constats du Plan de déplacement urbain, récemment adopté par l'agglomération Sète Agglopôle Méditerranée : 30 % des trajets réalisés en voiture sont inférieurs à 2 km et les flux intra-communaux représentent 66 % des flux journaliers. Ces déplacements peuvent facilement être réalisés à vélo en particulier dans le coeur de l'agglomération, le triangle Sète-Frontignan-Balaruc, qui concentre l'essentiel des difficultés de circulation (184 500 déplacements quotidiens).

D'ores et déjà plusieurs villes en France et à l'étranger ont décidé de mettre en oeuvre des aménagements temporaires destinés aux circulations piétonnes et cyclistes. Le président du Club des villes et territoires cyclables, Pierre Serne, a récemment été chargé par la ministre de la transition écologique et solidaire de coordonner les initiatives des collectivités dans ce domaine.

La Roue libre de Thau, forte de son expertise d'usage en matière de déplacement cyclable, est à l'entière disposition des villes de Sète, Frontignan, Balaruc-les-Bains et Balaruc-le-Vieux pour travailler, en concertation avec Sète Agglopôle Méditerranée, à la mise en place d'aménagements temporaires sur les axes majeurs des déplacements intra et inter-communaux.

Parallèlement, nous mettrons en oeuvre des **ateliers participatifs de réparation de vélos** en plein-air afin de respecter les mesures barrières qui permettront de remettre en service les nombreux vélos inutilisés. Bien entendu, la mise en oeuvre d'aménagements cyclables temporaires devra être accompagnée d'une campagne d'information et de sensibilisation afin d'encourager le recours privilégié aux déplacements à vélo.

En dépit de ses conséquences désastreuses, l'actuelle crise sanitaire nous offre une formidable opportunité pour faire évoluer les comportements en matière de mobilité, notamment le rapport à la voiture. Sachons la saisir !

Nous serions heureux que vous puissiez nous proposer un rendez-vous sous forme d'une visioconférence afin d'échanger sur notre proposition de travail.

Dans cette attente, croyez Monsieur le Président, Monsieur le Maire, en l'assurance de notre considération.

Pour le conseil d'administration de la Roue libre de Thau



Daniel Rigaud, secrétaire de la Roue libre de Thau

Monsieur **François Commeinhes**, Président de Sète Agglopôle Méditerranée, Maire de Sète

Copies à :

- M. **Pierre Bouldoire**, Maire de Frontignan, vice-président du conseil départemental, vice-président de Sète Agglopôle Méditerranée
- M. **Gérard Canovas**, Maire de Balaruc-les-Bains, vice-président de Sète Agglopôle Méditerranée
- M. **Norbert Chaplain**, Maire de Balaruc-le-Vieux, vice-président de Sète Agglopôle Méditerranée

Sète Agglopôle Méditerranée

- Mme Claire Dubois
- M. Eric Vandeputte
- M. Jean Marchand

Ville de Sète

- Mme Inès L'Hénoret

Ville de Frontignan

- Mme Katie Steffen